

mais je n'ai pas annoncé de politique gouvernementale. Je me suis borné à déclarer, lors de la conférence de presse que j'ai tenue hier, que mon ministre cherche dans quel sens il pourrait proposer au ministre de la Justice de modifier la loi afin de rendre possible cette réalisation très souhaitable, qui favoriserait la productivité des entreprises canadiennes sans porter le moindre préjudice aux intérêts des Canadiens.

LA CHAMBRE DES COMMUNES

ST-JEAN-OUEST (T.-N.)—INTERPELLATION AU SUJET DES ÉLECTIONS COMPLÉMENTAIRES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. R. Tucker (Trinity-Conception): Monsieur l'Orateur, puis-je poser au premier ministre une question qui fait suite à une réponse qu'il m'a donnée le 20 novembre, réponse qui paraît à la page 1902 du *hansard*? Le premier ministre ne croit-il pas que les citoyens de St-Jean-Ouest, à Terre-Neuve, ont droit d'avoir leur représentant à la Chambre des communes aussitôt qu'il leur sera possible de s'en élire un?

M. l'Orateur: A l'ordre! Il se peut que l'honorable représentant veuille se renseigner sur des élections complémentaires. Cependant, en disant dès le début de sa question: «Ne croit-il pas», il s'attire une réponse qui prête à la controverse. Sous cette réserve, je vais accepter la question, mais non sans une certaine hésitation. Si le premier ministre consent à y répondre, libre à lui de le faire.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je ne sais de quelle réserve il s'agit. La loi oblige le gouvernement à tenir les élections complémentaires dans un certain délai. A cet égard, notre gouvernement a observé des délais raisonnables. C'est ce qu'il fera encore une fois.

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question complémentaire au premier ministre?

Le très hon. M. Diefenbaker: Non! (*Exclamations*)

M. l'Orateur: A l'ordre!

Une voix: Dictateur!

L'hon. M. Pickersgill: Encore une saute d'humeur.

M. l'Orateur: A l'ordre!

M. Tucker: Puis-je poser une question complémentaire? Le premier ministre n'est-il pas d'avis qu'un siège libéral serait le cadeau qu'il conviendrait d'offrir à notre excellent chef à l'occasion du nouvel an?

M. l'Orateur: Cette question se passe de commentaires. Je cède la parole à l'honorable représentant de Coast-Capilano.

INTERPELLATION AU SUJET DU CONGÉ DE NOËL

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre. Pour l'information des moins jeunes membres du Parlement qui ne peuvent plus voyager sur les banquettes d'un wagon, le premier ministre pourrait-il nous dire quand il prévoit que nous ajournerons nos travaux pour le congé de Noël afin de nous permettre de retenir des places dans les wagons-lits?

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je reconnais le bien-fondé de cette question. Je veux bien que l'honorable représentant dorme et dorme toujours confortablement. Nous allons tâcher de répondre à cette question bientôt en tenant compte des progrès réalisés dans l'étude des questions dont la Chambre est saisie.

L'ÉNERGIE

LE COLUMBIA—PRÉSUMÉS ENTRETIENS RELATIFS À LA VENTE DES AVANTAGES D'AVAL

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Jack Davis (Coast-Capilano): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Vendredi dernier, le ministre a eu l'amabilité de dire à la Chambre que le gouvernement canadien prend part aux négociations en cours concernant la vente aux États-Unis des avantages énergétiques d'aval. Pourquoi en est-il ainsi puisque, aux termes de l'article VIII du traité du Columbia, les conditions de vente sont censées être établies aussitôt que possible après la date de ratification?

M. l'Orateur: A l'ordre! Toute question qui renferme des mots tels que «Pourquoi en est-il ainsi puisque» entraîne une discussion, ce qui est tout à fait contraire à l'article 39 du Règlement.

(*Plus tard*)

M. Davis: Monsieur l'Orateur, j'ai modifié le libellé de la question que je désire poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. A quoi servent les négociations actuelles à l'égard du Columbia quand, en vertu des modalités visant la vente aux États-Unis de l'énergie produite en aval...

M. l'Orateur: A l'ordre! L'honorable représentant admettra immédiatement qu'il entame une discussion en disant «à quoi servent» certaines choses «si». Il conviendra sans doute que sa question est irrecevable.